

Fiche d'informations régionales :

## Asie occidentale et Afrique du Nord

L'Afrique du Nord est une source essentielle de migrants à la recherche d'un emploi à l'étranger, particulièrement en Europe. Par contre, les pays d'Asie occidentale qui sont d'importants pays pétroliers, comme les membres du Conseil de coopération du Golfe et aussi la Jamahiriya arabe libyenne, reçoivent une nombreuse main-d'œuvre étrangère. Le personnel employé dans les gisements pétroliers venait traditionnellement des pays voisins, mais il arrive de plus en plus d'Asie. La Turquie et plusieurs pays d'Afrique du Nord sont devenus des points de transit pour un nombre croissant de personnes originaires d'Asie et d'Afrique subsaharienne qui tentent d'entrer clandestinement dans l'Union européenne.

En Afrique du Nord, le Maroc est le pays qui compte le plus grand nombre de nationaux résidant à l'étranger (surtout en Europe). En 2000, le Liban était le pays comptant la plus importante proportion de sa main-d'œuvre à l'étranger. *Voir tableau 1 ci-après.* Ces chiffres indiquent que les travailleurs émigrent en nombre relativement faible – le Liban est le seul pays dont plus de 10 pour cent de la main-d'œuvre vit à l'étranger. Par comparaison, c'est le cas de 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les migrants en provenance des pays d'Afrique du Nord (à l'exception de l'Égypte) ont généralement un faible niveau de compétence professionnelle, tandis que les migrants en provenance d'Asie occidentale, c'est-à-dire du Moyen-Orient, ont généralement eu une scolarité de 13 années ou davantage. *Voir tableau 2.*

**Tableau 1. Effectif des émigrants des pays de l'OCDE situés en Amérique et des pays de l'OCDE situés en Europe : pour l'année 2000**

<i>Pays</i>	<i>Émigrants dans les pays de l'OCDE situés en Amérique</i>	<i>Émigrants dans les pays de l'OCDE situés en Europe</i>	<i>Nombre total d'émigrants</i>	<i>Émigrants comme pourcentage des effectifs de la population active dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord</i>
Algérie	23 818	582 941	606 759	4,5
Arabie saoudite	11 549	4 574	16 123	0,2
Bahreïn	--	--	--	--
Djibouti	--	--	--	--
Égypte	128 014	93 630	221 644	0,9

Émirats arabes unis	1 612	1 189	2 801	0,2
Iran	304 119	195 871	499 990	1,9
Iraq	91 149	134 054	225 203	2,7
Israël	102 554	31 923	134 447	4,1
Jordan	42 425	13 921	56 346	2,8
Koweït	16 070	5 581	21 651	1,8
Liban	151 041	95 889	246 930	15,0
Libye	8 289	11 494	19 783	0,9
Malte	--	--	--	--
Maroc	51 713	1 042 112	1 093 825	7,6
Oman	516	658	1 174	0,1
Qatar	903	598	1 501	0,5
Rive occidentale, Gaza	25 450	4 625	30 075	2,9
Syrie	61 132	49 932	111 064	1,9
Tunisie	9 841	253 762	263 603	5,4
Yémen	12 309	8 276	20 585	0,4

Notes : L'OCDE comprend en Amérique deux pays : le Canada et les États-Unis (aucune donnée disponible pour le Mexique), L'OCDE comprend en Europe 18 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse (aucune donnée disponible pour la Grèce, l'Islande, la Pologne, la République slovaque et la Turquie). On entend par émigrants tous les individus nés à l'étranger et appartenant à la population active (âgés de 25 ans au moins) qui vivent dans un pays de l'OCDE.

Source : Docquier et Marfouk (2005).

**Tableau 2: Émigrants du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans les pays de l'OCDE, par niveau d'éducation : année 2000 (en pourcentage)**

<i>Pays</i>	<i>Faible niveau (moins de 8 années de scolarité)</i>	<i>Niveau moyen (de 9 à 12 années de scolarité)</i>	<i>Niveau élevé (13 années de scolarité au moins)</i>	<i>Total</i>
Algérie	76,7	9,2	14,1	100,0
Bahreïn	--	--	--	--
Djibouti	--	--	--	--
Égypte	18,3	22,9	58,9	100,0
Iran	17,0	24,5	58,5	100,0
Iraq	34,8	26,6	38,6	100,0
Israël	14,7	27,6	57,6	100,0
Jordanie	16,4	28,0	55,6	100,0
Koweït	11,9	20,2	67,8	100,0
Liban	30,4	25,1	44,5	100,0
Libye	22,9	23,0	54,1	100,0
Malte	--	--	--	--
Maroc	70,6	16,5	12,9	100,0
Oman	21,9	15,4	62,7	100,0
Qatar	15,2	15,2	69,6	100,0
Arabie	13,4	22,0	64,6	100,0

saouditerabia				
Syrie	31,0	24,7	44,3	100,0
Tunisie	73,0	12,1	14,9	100,0
Émirats arabes unis	16,8	15,8	67,3	100,0
Rive occidentale, Gaza	15,8	29,1	55,0	100,0
Yémen	33,7	31,9	34,5	100,0

- Notes L' OCDE comprend les 20 pays énumérés dans le tableau 2 plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la République de Corée et la République démocratique populaire de Corée. On entend par émigrants tous les individus nés à l'étranger et appartenant à la population active (âgés de 25 ans au moins) qui vivent dans un pays de l'OCDE

*Source:* Docquier et Marfouk (2005)

Les rapatriements de salaires reçus des travailleurs résidant à l'étranger ont un impact sensible sur les pays d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale. On évalue à 15 milliards de dollars en 2004 le montant des rapatriements de salaires reçus par les familles des pays en développement du bassin Méditerranéen (pays d'Afrique du Nord et Jordanie, Syrie, Turquie et Liban), ce qui représente environ 10 pour cent du montant total des rapatriements de salaires reçus par tous les pays en développement la même année.

Le Partenariat euro-méditerranéen a été institué en novembre 1995 pour servir de cadre à la coopération politique, économique et culturelle entre les États membres de l'Union européenne et les autres pays riverains de la Méditerranée. La coopération concernant le flux des travailleurs migrants vers le nord était l'un de ces objectifs. Plus récemment, la mise en place de la politique européenne de voisinage (European Neighborhood Policy) et la tendance au cadre d'aide bilatérale et de coopération ont quelque peu limité le champ d'une approche régionale et multilatérale en même temps que l'accent portait désormais davantage sur la sécurité.

### **Politiques d'admission dans les pays du Golfe**

Tous les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont des politiques en matière d'admission des migrants peu qualifiés. L'emploi et le séjour des travailleurs migrants dans ces pays sont généralement réglementés par la délivrance de permis de travail qui les attachent à un employeur donné.

Néanmoins, les pays du GCC limitent l'afflux des migrants dans le but de devenir moins tributaires des travailleurs étrangers et de favoriser la création d'emplois au bénéfice de leurs propres ressortissants. En 2003, par exemple, le Gouvernement de l'Arabie saoudite s'est fixé pour objectif de réduire le nombre de travailleurs migrants à 20 % au plus de sa population d'ici 2013. Si ce but est atteint, cela signifierait une réduction de 3 millions au moins du nombre actuel de migrants.

Il faut signaler une tendance positive en matière de migrations : la Jordanie, le Liban, la Turquie, Qatar et les Émirats arabes unis attirent un nombre élevé d'étudiants étrangers et

deviennent actuellement des centres de formation avancée pour les étudiants de pays voisins.

Établi par le Département de l'information de l'ONU, en coopération avec la Division de la population et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU